

SERVICE DES EAUX DE MONTBRISON

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2016
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

EXERCICE
2016

Sommaire

SOMMAIRE	2
CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	4
■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	4
■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	4
■ REGLEMENT DE SERVICE	4
■ ETUDE DIAGNOSTIQUE EAU POTABLE.....	4
■ SCHEMA DE DISTRIBUTION.....	4
■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE.....	4
■ CONVENTIONS D'ECHANGES D'EAU	5
■ RESSOURCES EN EAU	5
■ NOMBRE D'ABONNEMENTS	6
■ POPULATION NON DESSERVIE	7
■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	7
■ LONGUEUR DU RESEAU	9
■ PATRIMOINE	9
TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE	10
■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	10
■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	10
■ LE PRIX DE L'EAU – TARIFS HORS REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	12
■ TARIFS BRANCHEMENTS	13
■ RECETTES D'EXPLOITATION	15
INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	16
■ QUALITE DE L'EAU.....	16
■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU.....	17
■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU.....	18
■ PERFORMANCE DU RESEAU	19
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU SERVICE DE L'EAU POTABLE	21
■ TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'EXERCICE.....	21
■ BRANCHEMENTS EN PLOMB	22
■ ETAT DE LA DETTE	22
■ AMORTISSEMENTS REALISES	23

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE	23
■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE	23
ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU	24
■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE	24
■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE	24

Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le Service des Eaux de la Ville de Montbrison gère la distribution d'eau potable sur le territoire de Montbrison.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la compétence production a été transférée au SYPEM (Syndicat de Production d'Eau du Montbrisonnais).

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie directe.

■ REGLEMENT DE SERVICE

La collectivité a établi un règlement de service conformément à l'article L2224-12 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

■ ETUDE DIAGNOSTIQUE EAU POTABLE

Une étude diagnostique du réseau d'eau potable a été réalisée en 2008.

■ SCHEMA DE DISTRIBUTION

La collectivité a réalisé un schéma de distribution d'eau potable.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	- Création, fonctionnement, surveillance et entretien des éléments du réseau de distribution en domaine public, - Fourniture, pose, remplacement et relève des compteurs
Gestion des abonnés	Accueil des usagers, gestion des abonnements, facturation, traitement des doléances clients
Mise en service	Mise en service des branchements et des abonnements
Entretien	Entretien de l'ensemble des ouvrages de distribution
Renouvellement	Renouvellement de l'ensemble des ouvrages de distribution

■ CONVENTIONS D'ECHANGES D'EAU

Suite au transfert de la compétence « production » au SYPEM au 1^{er} janvier 2013, les conventions de vente en gros ont elles aussi été transférées au SYPEM.

Type de convention		Cocontractant	Point(s) d'échange(s)	Caractéristiques techniques
SYPEM	Vente en gros	Ville de Savigneux	Rue de l'Agriculture (Rond-point Becker)	Colonne Ø 200
			Rue Puy du Rozeil	Colonne Ø 100
			Rue des Jardiniers	Colonne Ø 100
	Vente en gros	Syndicat des Eaux du Cotayet	Route de Bard	Colonne Ø 63
			Chemin des Piorons	Colonne Ø 100
	Vente en gros	Syndicat des Eaux de Grimard et Montvadon	Hameau de Curtieux	Colonne Ø 100
Ville de Montbrison	Fourniture d'eau aux abonnés de Montbrison alimentés par Savigneux	ALTEAU	Rue des Jardiniers Allée du Canal du Forez Rue de Bellevue Allée d'Urfé Rue Puy du Rozeil Boulevard Duguet	-
	Fourniture d'eau aux abonnés de Savigneux alimentés par Montbrison		Rue de la Petite Vitesse Rue de l'Agriculture	-

La Ville de Montbrison achète donc au SYPEM l'eau qu'elle distribue.

■ RESSOURCES EN EAU

L'eau brute est prélevée en surface dans la rivière le VIZEZY, au lieu-dit Essertines-Basses, à environ 4 km en amont de l'agglomération. Elle est acheminée jusqu'à la station de potabilisation de Pierre à Chaux par une canalisation de Ø 300, longeant la vallée du Vizézy.

Elle est également prélevée dans le canal du Forez par une prise d'eau située au niveau de la station de Pleuvey sur la commune de Savigneux.

• *Importations d'eau*

Import depuis	Point d'échange	Volume importé en m3		Variation
		2015	2016	
Savigneux	Rue de	4	188	Non représentatif

	l'Agriculture			
Rue des jardiniers	0	3130	Non représentatif	
Syndicat du Cotayet	Route de Bard	2744	4159	Non représentatif
Syndicat Grimard Montvadon	Réservoir de la Raie Faraude	0	5246	Non représentatif
TOTAL	2748	12 723	Non représentatif	

* Le choix a été fait, dans la mesure du possible, de prioriser l'importation de l'eau nécessitant le moins de traitement réduisant ainsi les coûts de traitement (Application de la dernière loi sur l'eau). C'est pour cela que l'ensemble des importations et exportations augmente fortement. Il y a augmentation des échanges d'eau au sein du SYPEM grâce à la création d'interconnexions qui permettent ces échanges et à un travail de plus en plus mutualisé.

- *Total des volumes d'eau potable*

Total des ressources (m ³)	2015	2016	Variation
Volume produit sortie station provenant de la ressource Vizézy et canal du Forez	987 210	1 114 195	+12,9 %
Importations autres	2748	12 723	Non représentatif
TOTAL	989 958	1 126 918	+ 13,8 %

* Le choix a été fait, dans la mesure du possible, de prioriser l'importation de l'eau nécessitant le moins de traitement réduisant ainsi les coûts de traitement (Application de la dernière loi sur l'eau).

La station de Pierre à Chaux peut aujourd'hui être alimentée en eau brute par 2 ressources différentes : le Vizézy et le canal du Forez. Ceci nouvellement grâce à une installation fixe avec de l'eau brute provenant de Pleuvey.

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	31/12/2015	31/12/2016	Variation
Nombre d'abonnements	9094	9230	+ 1,5 %

■ POPULATION NON DESSERVIE

Estimation	2015	2016
Nombre de foyers non desservis par un réseau de distribution d'eau potable	5	5

Remarques : Certaines habitations situées sur le territoire de Montbrison sont alimentées par le réseau d'eau potable de syndicats voisins.

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Depuis les réservoirs situés à Pierre à chaux et contigus à la station, l'eau potable est distribuée sur le territoire par un réseau maillé, évitant ainsi les longs séjours et stagnation d'eau dans les canalisations.

Le réseau de distribution est interconnecté au réseau de la Ville de Savigneux (commune sur laquelle se trouve une unité de production : la station de Pleuvey), au réseau du syndicat de Grimard et Montvadon et à celui du Syndicat du Cotayet. Ces interconnexions peuvent permettre en cas de problème sur l'un ou l'autre des réseaux, ou sur l'une des unités de production, d'avoir un secours possible.

Depuis 2015, l'ouverture de ces importations n'est plus uniquement réalisée en cas de sécheresse mais peut fonctionner toute l'année, dans un souci d'utiliser en priorité l'eau disponible ayant la meilleure qualité possible et donc nécessitant le moins de traitement. Toutes les importations ou exportations d'eau potable sont gérées par le SYPEM.

Le territoire est alimenté gravitairement, à l'exception des quartiers suivants :

- le quartier de la Malterie et des terrains situés à l'Ouest des bassins de stockage et dont l'altitude est supérieure au niveau piézométrique des bassins (secteur de la Raie Faraude), qui sont alimentés par un surpresseur.
- le secteur de Moingt, alimenté par des réservoirs, situés sur les hauts de Moingt, eux-mêmes alimentés par un surpresseur situé rue du Huit mai.
- le hameau de Curtieux, alimenté par le réservoir de la Raie Faraude, lui-même alimenté par un surpresseur. Ce réservoir comporte deux cuves de 300 m³ (volume utile 250 m³). Depuis 2015, ces réservoirs peuvent aussi être alimentés par une nouvelle interconnexion provenant du syndicat de Grimard Montvadon ; interconnexion surtout utilisée hors sécheresse.

Ces deux réservoirs peuvent aussi être utilisés en secours pour les points hauts de Montbrison qui ne sont pas sécurisés par la station de Pleuvey.

La protection incendie de l'ensemble de la commune est assurée par les poteaux incendie reliés au réseau d'eau potable. En outre, la zone des Granges est protégée par une réserve d'eau enterrée, qui reste toujours pleine et accessible aux services de lutte contre l'incendie. Cette réserve de 120m³ est destinée à pallier une éventuelle pénurie d'eau sur le réseau d'eau potable.

Volumes [m ³]	2015	2016	Variation
Volume prélevé (dont eaux de lavage station) (A)	1 010 866	1 053 417	4.20 %
Volume eaux de lavage (non compté : eau de lavage filtres + chasses décanteurs)	23 656	14 370	- 40,3 %
Volume produit sortie station	987 210	1 114 195	+12,9 %
Volume importé (B)	2748	12 723	+ 463 %
Volume exporté (D)	140 467	220 895	+ 57,3 %
Volume mis en distribution (C)	849 491	906 023	+ 6,7 %
Volume eaux de service	16 977	17 545	+ 3,3 %
Volume acheté au SYPEM (volume mis en distribution – volume eaux de service)	832 514	888 478	+ 6,7 %
Volume vendu aux abonnés (facturé dans l'année)	737 304	675 093	- 8,4 %

* L'augmentation des volumes exportés est due à plusieurs facteurs :

- exportation d'eau sur les communes de Champdieu, Savigneux et St Romain le Puy sur la station de pompage
- arrêt de la station de Pleuvey plus long que les autres années en raison de travaux de reprise des réseaux d'égout
- augmentation de l'exportation pour améliorer l'hydraulique du réseau

- *Détail des exportations.*

Export vers	Point d'échange	2015	2016	Variation
Savigneux	Rue de l'Agriculture	107 320	130 977	+ 22%
Savigneux	Puy du Rozeil	0	0	+ 0 %
Savigneux	Rue des Jardiniers	0	38 413	*
Champdieu	Rue des Piorons	31 530	48 838	+ 54.9%
Champdieu	Hameau de Curtieux	1 059	1 081	Non représentatif
Ecotay	Route de Bard	558	1 586	*
TOTAL		140 467	220 895	+ 57,3 %

* L'augmentation des volumes exportés est due à plusieurs facteurs cités ci-dessus.

■ LONGUEUR DU RESEAU

	2015	2016	Variation%
Linéaire du réseau hors branchements en km	110	110	0 %

■ PATRIMOINE

Présentation en annexe :

Schéma du réseau d'eau potable – **Annexe 1**

Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

Le Conseil municipal vote les tarifs de l'eau potable.

Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
15 décembre 2014	Tarifs appliqués au titre de l'abonnement 2015, de l'eau consommée en 2015 et des travaux réalisés en 2015
17 décembre 2015	Tarifs appliqués au titre de l'abonnement 2016, de l'eau consommée en 2016 et des travaux réalisés en 2016

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

En 2016, le service est assujetti à la TVA (à 5,5 % sur les consommations, abonnements et redevances ; et à 20 % sur les travaux et interventions de personnel).

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- une partie fixe ou abonnement, dont le montant est fonction du diamètre du compteur
- une partie variable, proportionnelle à la consommation d'eau potable, facturée au prorata des périodes de consommations entre deux relevés.

- *Redevance pour pollution de l'eau à usages domestiques*

Le montant de la redevance lutte contre la pollution de l'eau à usages domestiques, en € par m³, est fourni chaque année par l'Agence de l'eau.

	2015	2016
MONTBRISON	0,31 €	0,30 €

Ce montant est appliqué aux consommations des factures émises entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours, quelle que soit la période à laquelle se rapporte la consommation d'eau. Cette redevance est ensuite reversée à l'Agence de l'eau.

La note d'information de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est fournie en **Annexe 2**.

■ LE PRIX DE L'EAU – TARIF HORS REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE

- *Evolution du tarif de l'eau*

	Désignation	2015	2016	Variation
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement (compteur de diamètre 15 mm)*	48,50 €	49,00 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 20 mm)	48,50 €	49,00 €	+1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 25 mm)	83,15 €	84 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 30 mm)	88,20 €	89 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 40 mm)	153,80 €	155,30 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 50 mm)	171,85 €	173,55 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 60 mm)	193,75 €	195,65 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 65 mm)	195,75 €	197,70 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 80 mm)	201,65 €	203,65 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 100 mm)	231,50 €	233,80 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 150 mm)	293,25 €	296,15 €	+ 1 %
	Abonnement (compteur de diamètre 200 mm)	369,85 €	373,55 €	+ 1 %
Part variable [€ HT/m ³]	le m ³ pour les particuliers ou entreprises	1,72 €	1,74 €	+ 1.2 %
	le m ³ pour les Collectivités	1,35 €	1,36 €	+ 1 %
	le m ³ pour les Services publics	1,35 €	1,36 €	+ 1 %

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

- *Composantes de la facture d'un usager particulier, alimenté par un compteur de diamètre 15, pour 120 m³ d'eau consommés au cours de l'année N.*

	2015	2016	Variation
Abonnement (compteur de diamètre 15 mm)	48,50 €	49 €	+ 1 %
Consommation eau	206,40 €	208.80 €	+ 1.2 %
Redevance lutte contre la pollution [€/m ³]	37,20 €	37.20 €	+ 0 %
Total [€ HT]	292,10 €	295 €	+ 0.9 %
TVA 5,5 %	16,07 €	16.23 €	+ 0.9 %
Total [€ TTC]	308,17 €	311.23 €	+ 0.9 %

Prix théorique du m ³ pour un usager consommant 120 m ³ en 2016 et desservi par un compteur de diamètre 15 mm :	2,59 € / m³
---	-------------------------------

■ TARIFS BRANCHEMENTS

	2015	2016	Variation
Branchement avec travaux génie civil et compteur en limite de propriété (jusqu'à 8m)	1 189,15 €	1 236,00 €	1%
Branchement avec travaux génie civil et compteur dans le domaine privé (jusqu'à 8m)	989,50 €	1 035,00 €	1%
Le mètre linéaire, avec travaux de génie civil, au-delà de 8m pour branchement de diamètre 25	27,60 €	28,70 €	1%
Le mètre linéaire, avec travaux de génie civil, au-delà de 8m pour branchement de diamètre 32		31,20 €	
Branchement sans travaux génie civil et compteur en limite de propriété (jusqu'à 8m)	713,30 €	720,45 €	1%
Branchement sans travaux génie civil et compteur dans le domaine privé (jusqu'à 8m)	513,65 €	518,80 €	1%
Le mètre linéaire, sans travaux de génie civil, au-delà de 8m pour un branchement de diamètre 25	8,55 €	8,65 €	1%
Le mètre linéaire, sans travaux de génie civil, au-delà de 8m pour un branchement de diamètre 32		11,15 €	
Borne compteur simple	199,65 €	201,00 €	1%
Borne compteur double	357,30 €	385,00 €	1%

Borne compteur triple	505,00 €	510,00 €	1%
clapet anti-pollution	26,25 €	25,50 €	1%
robient d'arrêt avant compteur	26,75 €	27,00 €	1%
Supplément branchement Ø 32		180,00 €	
Supplément branchement Ø 40	210,20 €	213,20 €	1%
Supplément branchement Ø 50	252,20 €	254,70 €	1%

Montants en € HT. Les branchements sont assujettis à la TVA à 20 %

■ RECETTES D'EXPLOITATION

• *Recettes de la collectivité*

	Imputation comptable	2015	2016
Vente eau	70111	1 210 204,58 €	1 131 264.18 €
Abonnement eau	70128	457 251,21 €	454 037.30 €
Frais de rejet eau	7711	337,50 €	305.00 €
Pollution	701241	216 642,88 €	191 526.28 €
Sous-total		1 884 436,17 €	1 777 132.76 €
Travaux	704	11 829,80 €	3 526.81 €
Intervention personnel	64198	32 936,04 €	34 830.87 €
Branchemet	7068	36 478,15 €	48 817.76 €
Compteurs gelés	7071	0 €	0 €
Sous-total		81 243,99 €	87 175.41 €
Amortissement subvention	777	10 263,92 €	13 345.16 €
Subvention	747	0 €	0 €
Revenus immeubles	752	0 €	0 €
Produits de gestion courante	758	217,45 €	767.97 €
Mandats annulés sur exercice antérieur	773	47 519,76 €	0 €
Produits de cession	775	600,00 €	8 416.67 €
Produits exceptionnels	778	1 542,33 €	3 886.24 €
Sous-total		60 143,46 €	26 416.04 €
TOTAL		2 025 823,62 €	1 890 724.21 €

Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Le contrôle de la qualité de l'eau est de compétence SYPEM.

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi par l'Agence Régionale de Santé (fourni en **Annexe 3**).

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des résultats des analyses réalisées sur l'eau distribuée (synthèse en **Annexe 4**) :

Lieu de prélevement	Paramètres microbiologiques		Paramètres physicochimiques	
	Nombre de prélevements réalisés	Nombre de prélevements non-conformes	Nombre de prélevements réalisés	Nombre de prélevements non-conformes
Réseau de distribution	31	0	35	0
Taux de conformité	100 %		100 %	

Parallèlement, la qualité de l'eau distribuée est vérifiée quotidiennement à la station de production d'eau potable par des analyses effectuées par le SYPEM dans le cadre de l'autocontrôle ainsi que par le biais d'une surveillance continue sur 83 paramètres mis sous alarmes.

L'eau est de bonne qualité générale. En effet, les analyses effectuées concluent à une quasi-conformité de l'eau, tant pour les prélevements réalisés à la station de traitement d'eau que sur ceux réalisés sur le réseau de distribution.

Les quelques résultats d'analyses d'eau distribuée non-conformes aux normes de qualité (et non de référence) portent notamment sur les paramètres liés à la matière organique (Carbone Organique Total), dont les chiffres augmentent par temps pluvieux. Ces paramètres, dont les résultats ne sont actuellement pas suffisamment abaissés avec le système actuel de traitement de la station de Pierre à Chaux seront rendus conformes par le

nouveau système de traitement de l'eau (par ajout de charbon actif) qui sera mis en place avec l'acheminement d'eau brute du canal du Forez.

Quant aux résultats des analyses effectuées sur les paramètres nouvellement pris en compte, tels l'odeur et la saveur, des corrections ont été apportées, en fonction des possibilités des installations de traitement, pour que les taux mesurés soient les plus bas possibles.

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

- *Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau*

De compétence SYPEM

Valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable
50 %

Le dossier de protection de la prise d'eau est actuellement à la préfecture depuis le 12/6/17 pour mise à l'enquête publique.

■ CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DU RESEAU

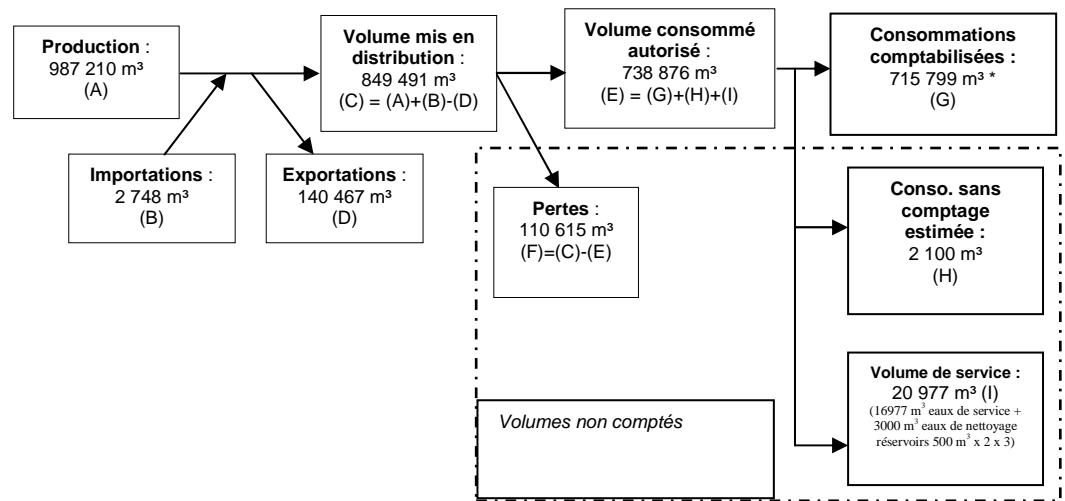
- *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau*

Les grands ouvrages (réservoirs, stations de traitement, pompages...) ne sont pas pris en compte pour le calcul de cet indice défini par l'arrêté du 2 mai 2007.

		Nombre de points	Points obtenus
	absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte ;	0	0
➔	existence d'un plan du réseau couvrant au moins 95 % du linéaire estimé du réseau de desserte	0 ou 10	10
➔	mise à jour du plan au moins annuelle.	0 ou 10	10
➔	informations structurelles complètes sur chaque tronçon (diamètre, matériau) ;	10	10
➔	connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations ;	10	10
➔	localisation et description des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, compteurs de sectorisation...) et des servitudes ;	10	10
➔	localisation des branchements sur la base du plan cadastral ;	10	10
	localisation et identification des interventions (réparations, purges, travaux de renouvellement) ;	0 ou 10	10
➔	existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des branchements ;	0 ou 10	10
➔	existence d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans) ;	0 ou 10	10
➔	mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations.	0 ou 10	10
TOTAL		100	100

■ PERFORMANCE DU RESEAU

Les relèves des particuliers étant effectuées de janvier à mi-avril, pour obtenir le rendement de 2016, il est nécessaire de connaître les consommations 2016, qui ne seront connues qu'à la fin de la facturation 2017. C'est pour cette raison que le présent rapport présente le rendement 2015.



L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- *Rendement du réseau de distribution :*

$$\begin{aligned}
 \text{rendement [%]} &= \frac{\text{"volume consommé autorisé" + "volume exporté"}}{\text{"volume produit" + "volume importé"} \\
 &= \frac{\text{volume total vendu} + \text{volume de service}}{\text{volume total produit}} = \frac{(G) + (H) + (I) + (D)}{(A) + (B)}
 \end{aligned}$$

	2013	2014	2015
Rendement du réseau de distribution [%]	86,5 %	88,3 %	88,8 %

- *Indice des volumes non comptés :*

$$\begin{aligned}
 \text{"indice des volumes non comptés"} &= \frac{\text{"pertes + volume de service + conso sans comptage"}}{\text{"longueur du réseau"} \\
 \text{indice volumes non comptés [m}^3\text{/ j / km]} &= \frac{(F) + (H) + (I)}{\text{longueur du réseau (km)} \times 365}
 \end{aligned}$$

	2013	2014	2015
Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/j]	3,4	3,0	3,3

- *Indice linéaire de pertes en réseau :*

$$\begin{aligned}
 & \frac{\text{"indice de perte"} \quad \quad \quad \text{"pertes"} }{\text{indice linéaire de perte primaire} [m^3 / j / km]} = \frac{\text{"pertes"} }{\text{"longueur du réseau"} } \\
 & = \frac{(F)}{\text{longueur du réseau en km} \times 365}
 \end{aligned}$$

	2013	2014	2015
Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/j]	2,8	2,5	2,8

Financement des investissements du service de l'eau potable

■ TRAVAUX REALISES AU COURS DE L'EXERCICE

- *Investissements 2016 (travaux réellement payés en 2016):*

Objet des travaux	Montant des travaux
Bâtiments d'exploitation	0 €
Réseaux d'adduction d'eau	434 277 €
Achat de matériel	98 182 €
Véhicules	23 233 €
Informatique	14 103 €
Opérations d'ordre	25 821 €
Remboursement emprunt	65 026 €
TOTAL budget investissement	660 642 €

- *Faits remarquables :*

- Acquisition et mise en place de matériels de recherche de fuites posés en postes fixes et de débitmètres de zones

- *Chantiers de réseaux d'eau :*

- En interne :

- ✓ 4 branchements en plomb, découverts dans l'année, refaits
- ✓ 45 branchements neufs effectués

- ✓ Boulevard de la Madeleine :

- Pose de 120 ml de canalisation de DN 60

- Par une entreprise extérieure :

- ✓ Chemin de la Loge : Entreprise Cholton
 - 230 ml de canalisation en fonte bluetop 110
- ✓ Rue des Aubépines : Entreprise SMTP
 - 100 ml de canalisation fonte DN 200
- ✓ 51 Avenue Alsace Lorraine : Entreprise Leschel et Millet
 - 743 ml de canalisation fonte DN 200

Total de ml de canalisations remplacées : 1193 ml soit 1,1 % (sur 110 km de réseau) de la longueur totale du réseau.

■ BRANCHEMENTS EN PLOMB

Seuls les branchements comportant un tronçon en plomb sous domaine public sont comptabilisés ci-dessous.

Branchements	2015	2016
Nombre de branchements en plomb changés dans l'année	11	4
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0

Lorsqu'on nous signale un branchement en plomb à l'intérieur d'une propriété, nous vérifions que celui-ci a bien été changé sous domaine public.

■ ETAT DE LA DETTE

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2015	2016
Encours de la dette au 31 décembre	286 865,56 €	221 839,91 €
Remboursements au cours de l'exercice	75 652,09 €	74 741,72 €
dont en intérêts	12 088,11 €	9 716,07 €
dont en capital	63 563,98 €	65 025,65 €

■ AMORTISSEMENTS REALISES

	2012	2013	2014	2015	2016
Montant de la dotation aux amortissements	340 519,91 €	315 528,49 €	341 608,67 €	376 228,54 €	381 579,48 €

■ PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE

Les projets permettant la sécurisation de l'alimentation en eau de la commune sont portés par le SYPEM. La sécurisation, par la diversification de la ressource ainsi que par la mise en place d'interconnexions, est prioritaire. Une nouvelle interconnexion a d'ailleurs été réalisée cette année : liaison du réservoir de la Raie Faraude au réseau de Grimard Monvadan.

■ PRESENTATION DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE TRAVAUX ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE AU COURS DU DERNIER EXERCICE

Le Conseil municipal n'a pas adopté de programme pluriannuel de travaux sur le réseau de distribution. Néanmoins, un programme de travaux est défini en interne.

Par ailleurs, la Ville de Montbrison soutient activement le projet pluriannuel de travaux de sécurisation de l'alimentation en eau du Montbrisonnais porté par le syndicat de production, dont elle est membre.

Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

■ AIDE AU PAIEMENT DES FACTURES D'EAU DES PERSONNES EN SITUATION DE PRECARITE

La ville de Montbrison aide les ménages en difficulté à faire face au paiement de leurs factures d'eau par l'intermédiaire :

- du Centre Communal d'Action Sociale
- et de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, dans le cadre du dispositif fonds logement unique. Les éléments concernant le FLU ne nous ont pas été communiqués par le Département pour l'année 2016.

Dispositif		2015	2016
Montant des abandons de créances *		33 174,75 €	31 962,52 €
CCAS	Nombre d'aides accordées	1	0
	Montants des aides accordées	100 €	0
FLU	Nombre de demandes reçues	65	Non communiqués
	Nombre d'aides accordées	64	Non communiqués
	Montants des aides accordées	6 026,46€	Non communiqués

* Montants des admissions en non-valeurs passées dans l'année, quelle que soit l'année de facturation.

■ OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEE

Sans objet